

## Double effort de l'Etat sur les primes d'assurance maladie pour les familles dans le canton de Vaud !

---

***Pro Familia Vaud salue les efforts réalisés en matière de primes d'assurance maladie pour 2019 : le renforcement des subsides vaudois aux primes d'assurance maladie et la baisse des primes pour les jeunes de 19 à 25 ans. Ce double effort aura un impact positif sur le budget d'un bon nombre de familles dans notre canton, il était temps !***

A l'instar d'autres organismes, cela fait des années que Pro Familia Vaud appelle de ses vœux des mesures concrètes afin de diminuer la part de budget des familles dévolue aux coûts de l'assurance maladie. Au printemps 2016, dans son cahier « Attentes des familles »\*, si Pro Familia Vaud rêvait de la gratuité des primes pour les enfants mineurs, elle demandait aussi « des primes en juste proportion avec les revenus » ainsi que l'introduction d'« une augmentation progressive des primes (dès 18 ans) ».

Dès lors, Pro Familia Vaud salue la réalisation de ce double effort consenti en faveur des familles !

D'une part, grâce au dispositif vaudois dans la RIE III (Réforme de l'imposition des entreprises), les Vaudoises et Vaudois voient leurs primes se limiter à 12% du revenu déterminant du ménage depuis le 1<sup>er</sup> septembre, puis à 10% du revenu déterminant dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Informations et service en ligne [www.vd.ch/ovam](http://www.vd.ch/ovam).

D'autre part, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les primes pour les jeunes adultes de 19 à 25 ans vont diminuer, suite à la modification de la Loi sur l'assurance maladie (LAMal) décidée par les Chambres fédérales. Les budgets des familles et des jeunes adultes vont dès lors s'en trouver soulagés.

A moyen terme, il n'en reste pas moins que des solutions restent à trouver pour stabiliser les coûts de la santé et donc alléger le budget des familles consacré aux primes d'assurance maladie. D'ici là, si Pro Familia Vaud reste vigilante sur d'autres mesures possibles, elle encourage les familles à se renseigner sur les primes et à utiliser les outils développés pour trouver la couverture la plus adaptée aux besoins.

\* Cahier « Attentes des familles » à télécharger sur [www.profamiliavaud.ch](http://www.profamiliavaud.ch).

Pour toute information complémentaire :

Michèle Gay Vallotton 079 679 26 03  
Présidente Pro Familia Vaud

[atelier-montaigne@bluewin.ch](mailto:atelier-montaigne@bluewin.ch)

Michèle Theytaz Grandjean 021 341 90 72  
Secrétaire générale du lundi au mercredi

[contact@profamiliavaud.ch](mailto:contact@profamiliavaud.ch)